

COMMUNIQUÉ
DE PRESSEVISITE D'ÉCHANGES ET DE PARTAGE D'EXPERIENCE
ENTRE L'ARCEP DU TOGO ET L'ARTP DU SENEGAL

Lomé, Togo, le 23 avril 2026

L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) a accueilli, **les 16 et 17 avril 2026**, une délégation de haut niveau de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) du Sénégal, dans le cadre d'une mission d'échanges et de partage d'expériences.

Conduite par son Directeur Général, M. THIAM Dahirou, cette délégation comprenait deux (02) membres du Collège, organe de contrôle de l'ARTP, ainsi que trois (03) directeurs.

Cette rencontre s'inscrit dans une volonté commune de renforcer la coopération Sud-Sud, afin de faire face aux défis réglementaires partagés, dans un esprit de collaboration constructive.

Au cours de deux jours d'intenses travaux, l'ARCEP a présenté sa vision stratégique basée sur la régulation par la donnée ainsi que les leviers mobilisés pour sa mise en œuvre. Les échanges ont notamment porté sur la transformation digitale, au cœur de son approche, ainsi que sur les enjeux liés à l'accessibilité et à la qualité des services.

Les discussions ont permis de relever une forte convergence de vues entre les deux institutions, qui ont réaffirmé leur engagement à promouvoir une régulation plus efficace, au bénéfice des consommateurs. À l'issue de cette rencontre, l'ARCEP et l'ARTP ont convenu d'intensifier leur collaboration, notamment autour de pratiques de régulation innovantes.

Cette mission d'échanges entre les régulateurs du Sénégal et du Togo s'est tenue en prélude à la 23^e Assemblée générale de l'Association des Régulateurs des Télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO), organisée à Lomé du 20 au 24 avril 2026.

Le communiqué est disponible sur le site de l'ARCEP :

<https://arcep.tg/wp-content/uploads/2026/04/CP20260423-visite-de-travail-artp-arcep.pdf>

